

PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, à quatorze heures trente, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du seize mars deux mille dix-huit s'est réuni en session ordinaire à Cuges-les-Pins sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Membres en exercice : 38

Membres présents: 23

Pouvoirs : 9

Objet : Installation des élus dans les fonctions de délégués et de 3^{ème} Vice-Président

Délibération N° 166- 2018

Secrétaire de séance : Ariane BOSSEZ

Présents(es) 23 délégués (voir copie de la feuille de présence jointe) :

Bernadette MOUREN

Dominique BLANC

Joseph FABRIS

Roger ANOT

Alain DARMUZEY

Pierre-Olivier CHARRIER

Mouloud BELAÏDI

Simone CALLAMAND

Suzanne ARNAUD

Michel DESJARDINS

Ariane BOSSEZ

Marc LAURIOL

Blandine MONIER

Jean PAPERÀ

Andrée SAMAT

Claude SERIEYS

Jocelyne LAVALEIX

Patricia SAEZ

Robert DELEDDA

Patrick BLANC

Jacqueline BOUYAC

Michel GROS

Claude FABRE

Pouvoirs :

Monsieur Jacques PAUL, Maire et délégué de la commune de La Celle, a donné pouvoir à Monsieur Alain DARMUZEY, délégué de la commune de Mazaugues,

Monsieur Georges FERRERO, Maire et délégué de la commune du Beausset, a donné pouvoir à Madame Blandine MONNIER, Maire et déléguée de la commune d'Evenos,

Madame Hélène AUDIFFREN, déléguée de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Madame Jocelyne LAVALEIX, déléguée de la commune de Pourrières,

Monsieur Christian OLLIVIER, délégué de la commune de Roquevaire, a donné pouvoir à Madame Bernadette MOUREN, déléguée de la commune d'Auriol,

Madame Sylvie GUIGONNET, déléguée de la commune de Rougiers, a donné pouvoir à Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie,

Monsieur André BREMOND, délégué de la commune de Tourves, a donné pouvoir à Madame Ariane BOSSEZ, déléguée de la commune de Néoules,

Monsieur Jean-Michel CONSTANS, délégué de la communauté d'agglomération de la Provence Verte, a donné pouvoir à Madame Suzanne ARNAUD, déléguée de la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume,

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Excusés(es), absents(es) : Madame Monique CHAMLA, Monsieur Laurent MARTIN, Monsieur Roland GIBERTI, Madame Danièle GARCIA, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Bruno GENZANA.

VU les statuts du PNR de la Sainte-Baume,

VU la délibération n° 156-2018 du 6 février 2018 portant élection des Vice-Présidents,

Monsieur le Président expose :

En raison de l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée du Gapeau au PNR de la Sainte-Baume et considérant la délibération du 22 février 2018, portant désignation de M. Bruno AYCARD, nouveau délégué titulaire pour représenter la communauté de communes de la Vallée du Gapeau,

En raison d'un changement de désignation du délégué titulaire pour représenter le Conseil Départemental du Var et considérant la délibération n° G1 du 26 février 2018 portant désignation de M. Marc LAURIOL, nouveau délégué titulaire, siégeant également au Bureau,

Le Comité Syndical prend acte de la désignation :

Pour représenter la communauté de communes de la Vallée du Gapeau

- de M. Bruno AYCARD, nouveau délégué titulaire

Pour représenter le Conseil Départemental du Var

- de M. Marc LAURIOL, nouveau délégué titulaire et 3^{ème} Vice-Président conformément à la décision du bureau du 14 mars 2018 et à la délibération du 6 février 2018, attribuant une Vice-Présidence par département.

Et les déclare installés dans leurs fonctions.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et en susdits


Le Président
Michel GROS

